

-----  
Département  
du Doubs

**N° 139/18**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 10 septembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 25 septembre 2018,

**Objet de la délibération :**  
**VITABRIS : convention**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	65
- Absents :	
· Dont suppléés :	6
· Dont représentés :	6
· Excusés :	6
· Non excusés :	16
- Votants :	76*

\*Mme Leblanc-Vichard a quitté la séance à 21h15

Résultat du vote

- Pour : 76
- Contre : 0
- Abstention : 0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,  
Le dix-sept septembre,  
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité à Myon sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.  
M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Roland Jean-Louis à Mme Calvi Virginie, Mme Chanudet Djamila à M. Chabod Gérard, Mme Petitot Marie-Jeanne à M. Ducret Sylvain, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergey André à M. Faivre-Pierret Christophe
- Procuration** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Guinchard Jean-Pierre par M. Membre Maurice, M. Daudey Louis par M. Deliot Emmanuel, M. Bonnefoi Frédéric par M. Sauguet Denis
- Suppléé(e)s** Mmes Fietier Danièle & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Bardey Philippe, Nicolet Jean-Paul, Simon Gilles & Bruchon Pierre.
- Excusé(e)** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Ragot Maryvonne, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Teles Patrick, Doney Jean-Marie, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Chaussarot Michel, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Communauté de Communes a fait l'acquisition en 2018 de 6 tonnelles « Vitabri » bénéficiant d'une subvention dans le cadre de l'appel à Projet TEPCV.

L'objectif de cette action est de mettre ces tonnelles à disposition des marchés du territoire afin de permettre à des producteurs locaux non équipés de pouvoir pérenniser, voire développer leur implantation locale et la vente de leurs produits en circuits courts.

Les marchés de Quingey, Ornans et Liesle étant demandeurs, c'est pourquoi 3 conventions de mise à disposition ont été établies entre la Communauté de Communes Loue Lison et ces partenaires.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents, autorise le Président à signer cette convention avec les partenaires précités.

Fait et délibéré en séance, le 17.09.18

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER

Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20180917-139-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2018  
Affichage : 15/01/2018

Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastion  
25290 ORNANS